

Caen, le 5 avril 2022

Madame, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e),

Je vous adresse sous ce pli, un formulaire de **demande de Plan de Gestion Lièvre** pour la campagne **2022/2023** qui doit être retourné **avant la date limite fixée au 01^{er} JUIN 2022** dernier délai au siège de la :

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS

41 rue des compagnons

CS 55436

14054 CAEN CEDEX 4

Tous les demandeurs de plan de gestion sont invités à joindre, lors d'une première demande ou d'une modification de territoire (sur votre demande, merci de vérifier vos surfaces, les rajouter ou les modifier si nécessaire) :

- ⇒ **Une photocopie de la carte I.G.N. au 1/25000^{ème}** sur laquelle sera représentée le plus précisément possible les territoires de chasse, à l'aide d'un stylo ou feutre rouge fin, pour délimiter le contour des parcelles concernées.
- ⇒ **Un relevé de propriété** établi par la commune ou le centre des impôts (**aucune liste manuscrite ne sera acceptée**).
- ⇒ Pour les locataires, **un bail ou une cession de droit de chasse** établis par le ou les propriétaire(s) (**modèle joint**).



TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

**Vous pourrez contrôler sur le prochain Arrêté d'Ouverture et de Fermeture de la chasse 2022/2023
les secteurs en Plan de Gestion Lièvre Obligatoire**

**Le Président,
Jean Christophe ALOE**